

Dossier culture : Salon du Livre de la Montagne
et Semaine Musicale Montredonnaise

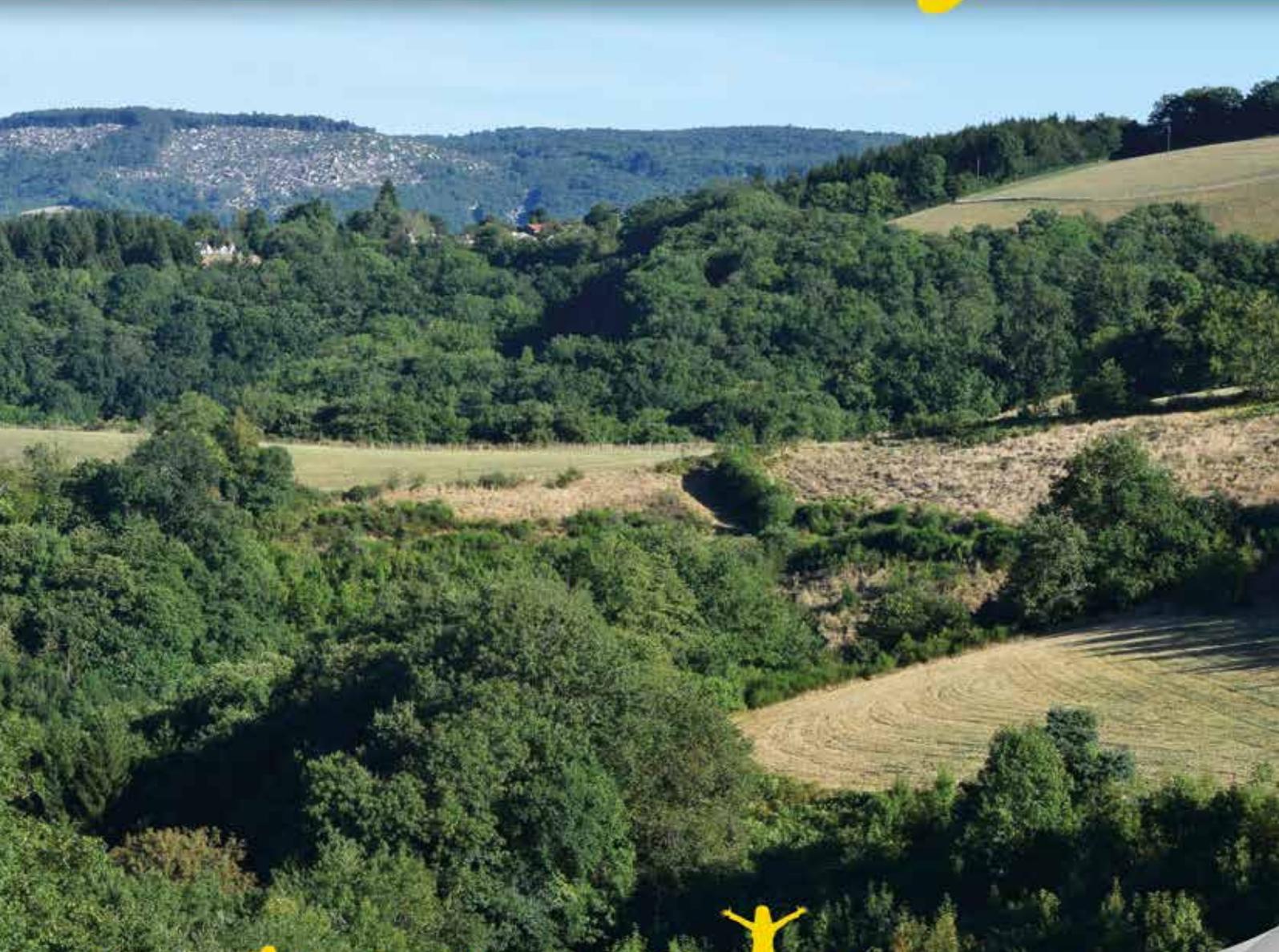


MONTREDON LABESSONNIE

 Novélas de Montredoun

infos

BULLETIN MUNICIPAL / NOVEMBRE 2019



www.montredon-labessonnie.fr



Plan Climat-Air-Énergie Territorial	3
Extinction de l'éclairage publique	3
Chèque Énergie	4
Fibre optique	4
Vers le « 0 Phyto »	5
Marché Dominical	6
Concours de chevaux de trait	8
Cérémonie de Sainte-Barbe	9
Salon du Livre de la Montagne	10
Semaine Musicale	12
1914 : un hôpital à Montredon	14
Écoles publique et privée	16
Barrage de Bezan	17
Travaux municipaux	18
Etat-civil	20
Vie pratique	20
Élections Municipales 2020	20

Directeur de la publication :

Jean-Paul Chamayou

Rédacteur en chef :

Dominique de Dufourcq

Ont participé à ce numéro :

Dominique de Dufourcq

Christian Bâisse

Marie-Laure Regy

Jean Martinez

Marie-Claude Robert

Crédits photo :

Jean-Pol Thonet

Marie-Laure Regy

CREAJ Graphique

Mairie de Montredon-Labessonnié

Dominique de Dufourcq

Conception graphique :

CREAJ Graphique - Montredon-Labessonnié

www.creajgraphique.com

imprimé sur papier recyclé non blanchi
avec des encres végétales respectueuses
de l'environnement.

Voilà 2019 presque terminé. Il est temps de faire le bilan et l'année écoulée. Notre bulletin que nous publions début d'année à été avancé en raison des élections municipales de mars 2020.

Comme d'habitude nous avons eu une diversité d'animations sportives, culturelles de très haut niveaux. Nous devons féliciter et remercier tous les bénévoles des diverses associations et les élus en charge de la culture.

L'équipe municipale à œuvré toute l'année pour réaliser les projets budgétisés. La fin des travaux de l'appartement du meunier à Lafargue, la réalisation d'un deuxième terrain d'entraînement, la mise en conformité du barrage dont les travaux sont prévus en novembre, l'aménagement du cœur du village qui a été retardé mais qui devrait démarrer après la remise en service de la maison de santé prévu en janvier 2020.

De grands bouleversement vont intervenir en 2020. La communauté de commune centre tarn à décider de prendre la compétence enfance jeunesse et eau et assainissement des le 1^{er} janvier prochain.

Quels en seront les conséquences ?

Enfance jeunesse : nous espérons que dans l'organisation, l'amplitude des horaires et le personnel, rien ne changera. A notre grand regret nous ne maîtriserons plus les orientations, le choix des activités et le prix.

L'eau et l'assainissement : il en est de même, le personnel reste sous contrat communal et mis à disposition de la communauté de commune pour assurer le service comme il le fait à ce jour. Nous tenons fermement à garder notre source de Malepique pour laquelle nous avons beaucoup investi en temps et en argent. Nous serons vigilants à ce que de grands groupes industriels ne viennent piller ce que nous avons réalisé, aussi bien en eau potable que en station d'épuration. La aussi nous ne maîtriserons plus seul les prix de l'eau et de l'assainissement. Les prises de compétences par la communauté de commune doivent en principe se traduire par un meilleur service à un coût moindre ...

Notre présence active à la communauté de commune est plus que jamais indispensable pour mener à bien toutes ces transitions qui nous sont imposées par la loi pour l'eau et l'assainissement et par la majorité du conseil communautaire pour l'enfance jeunesse. Tout ceci est-il nécessaire ?

L'équipe municipale reste à votre disposition et à votre écoute pour gérer au mieux tous ces changements. Lors des vœux en janvier prochain, je vous présenterai la situation financière et l'avancement des travaux en cours.



Votre Maire

Jean-Paul Chamayou

☉ Un état des lieux de notre territoire

La Communauté de Communes Centre Tarn a décidé de mettre en œuvre, aux côtés des 4 autres intercommunalités du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, un Plan Climat-Air-Énergie Territorial.

Ce plan doit nous permettre de dresser un état des lieux énergie et climat de notre territoire, d'identifier une stratégie pour diminuer encore plus fortement nos consommations, élaborer des programmes d'actions ambitieux pour atteindre l'objectif d'autonomie énergétique en 2050.



■ **Plan** : Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il a vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux et concerne tous les secteurs d'activité.

■ **Climat** : Le PCAET a pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité.

■ **Air** : Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques ils sont dits locaux. Le changement climatique risque d'accentuer les problèmes de pollution atmosphérique (exemple : ozone lors des épisodes de canicule).

■ **Énergie** : L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

■ **Territorial** : Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

Le plan d'actions comporte près 36 actions. En voici quelques unes :

- Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation.
- Encourager le compostage collectif et individuel.
- Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes.
- Faciliter l'expérimentation des mobilités alternatives à la voiture.
- Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

☉ Éteignons les lumières, rallumons les étoiles

Consciente des effets de la pollution lumineuse sur les écosystèmes nocturnes, le paysage, le ciel étoilé et notre santé, et souhaitant être acteur de cette soirée de sensibilisation, la municipalité a décidé de s'engager et de participer à la onzième édition du Jour de la nuit.

Le Jour de la Nuit est désormais une opération annuelle pleinement reconnue et soutenue par le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Ainsi, samedi 12 octobre, une extinction partielle du village a eu lieu. La Grand Rue, Route de Réalmont, Avenues des Pyrénées et des Docteurs Lavergne, Route de Saint Pierre, les Pougetiés, les 4 vents ou encore la Rue du globe, n'ont pas été éclairés cette nuit là.



Le « Chèque Energie » : Comment ça marche ?

Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

■ Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique

D'un montant variant de 48€ à 277€, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse...

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (voir sur www.chequeenergie.gouv.fr : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »).

Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

Il existe par ailleurs une possibilité de pré-affecter le chèque au fournisseur (voir sur www.chequeenergie.gouv.fr)



■ Les attestations de protections complémentaires

Deux attestations (« électricité » et « gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel lorsque le « Chèque Energie »



n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différents ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois...

La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'utilisateur telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples...

De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré-affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

■ Informations complémentaires

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte...) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.



Plus d'information sur www.chequeenergie.gouv.fr, dans votre mairie ou au 0 805 204 805 (numéro vert gratuit)

FIBRE OPTIQUE

Bonne nouvelle, la fibre optique arrive à Montredon Labessonnié

Le conseil départemental a confié le déploiement de la fibre à SFR en plusieurs étapes sur tout le département. **Notre commune est programmée entre juin 2020 et juin 2021.** Le préalable à ces travaux est d'avoir un adressage très précis avec un nom de rue et une numérotation. Tout le village, les hameaux et les maisons isolées sont concernés. Ce travail a été confié à un prestataire (TIGEO), nous vous demandons de leur faciliter le travail de repérage qui doit avoir lieu en fin d'année 2019.

La mairie vous fournira le numéro que vous fixerez à l'entrée de votre domicile. Même si les travaux sont réalisés par SFR vous aurez le choix de votre fournisseur internet.

Les agents municipaux s'engagent vers le « 0 phyto »

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1^{er} janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi.

Toutefois, comment faire pour changer les pratiques et offrir un cadre de vie agréable aux habitants ?

Le passage au zéro pesticide est un réel défi, mais aussi l'opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature dans notre village, celle d'une matrice verte, riche de biodiversité et bénéfique à tous.

Alors que faire ?

En collaboration avec la commission développement durable de la communauté de communes Centre Tarn, les agents municipaux ont participé, fin 2018 et à l'automne 2019, à des journées d'échange (dont une journée à Montredon-Labessonnié) et de formation sur la réglementation « 0 phyto ».

Pendant ce temps de travail, les agents municipaux ont été force de propositions pour trouver des alternatives à leurs pratiques. Car, en effet le passage au « 0 Phyto » implique un réel changement des habitudes de travail, et une façon différente de gérer l'espace public.

Pour accompagner les agents vers ce changement, un achat groupé de désherbeurs thermiques a été réalisé.



Au niveau communal, du matériel nouveau est mis à disposition des agents : un tracteur avec une tondeuse à large coupe, une balayeuse mieux adaptée aux ruelles du village. L'investissement s'élève à 24400€ TTC.



Un broyeur de végétaux est mis à disposition des communes. Sachant que le produit obtenu peut être utilisé pour réaliser notamment le paillage des espaces verts et ainsi diminuer l'arrosage et la pousse des herbes indésirables. **Le broyat obtenu est à disposition des habitants qui le souhaitent pour leur jardinage.**

Le passage au « 0 Phyto » correspond à la mise en place d'une multitude d'actions. Bien que celles ci semblent fastidieuses, elles contribueront à proposer un cadre de vie optimal !



Votre commune s'engage à entretenir les espaces publics sans pesticide

☉ Des produits frais, locaux et de saison à retrouver le dimanche matin

Au mois de mai, germa l'idée d'organiser un marché dominical pour dynamiser le village. Les anciens marchés et foire ayant un peu perdu de leurs activités, l'idée est donc apparue de remettre en fonction cet attractif pour le village.



Le jour du dimanche paru un bon choix pour que la population puisse s'y rendre avec facilité.

Aussitôt est apparu le choix de la vieille halle longtemps délaissée. Elle permet facilement cette activité et fourni un abri en cas d'inclémence du temps. Et puis elle évoque tant de souvenir pour les anciens montredonnais, de plus elle est située au cœur même du village.

Les producteurs locaux ont répondu favorablement et ont relevés le défi. Il a été voulu d'offrir des produits locaux de qualité aux acheteurs. Beaucoup de ces produits bénéficient de label, gage de qualité et du savoir-faire de nos agriculteurs, éleveurs ou artisans.

Chaque dimanche matin c'est un peu plus d'une dizaine de stands qui animent ce marché haut en couleurs, parfois il déborde sur la placette en face. Nous trouvons des fromages, de la farine, du miel, des confitures, des glaces et sorbets, du vin, de la bière, des fruits, des légumes, de l'ail, des plats cuisinés, des volailles, des œufs, des savons, du pain, des produits artisanaux...

C'est aussi et surtout un grand moment de convivialité. Les gens du village se retrouvent pour parler et échanger.

L'idée a été de pérenniser ce marché et qu'il dure toute l'année. Pour nos producteurs locaux c'est un débouché important pour leurs activités. Pour la population c'est un gage de trouver des produits excellents en circuit court. C'est l'assurance de connaître qui a produit et comment et savoir ce que l'on mange.

Alors tous à vos paniers, voici les producteurs et artisans :

■ **La Ferme de Roucayrol - Nathalie Boyer**
Poulets, pintades, lapins porcs, œufs
 Roucayrol, 81 360 Montredon Labessonnié

■ **Chloë et Julien Beranger**
Pains

Salclas 81 360 Montredon Labessonnié

■ **La Ferme de Blaucavet - Tatiana Coppin**
Fruits et sorbets

Blaucavet 81 360 Montredon Labessonnié



■ **Nathalie Fernandez**
Fromage de brebis

Granquié 81 360 Montredon Labessonnié

■ **Elsa Beziat**
Maraichage

455 chemin de Saulières 81 210 St Jean de Vals



■ **Rensner Karine**
Fromages de chèvre

Jalan 81 360 Montredon Labessonnié

■ **Annie Biau et Serge Carayol**
Ail rose de Lautrec

En Tell 81 440 Lautrec

■ **Les Vergers de Rouffiac - Michel Grivel**
Pommes, pêches et abricots
 81 150 Rouffiac

■ **M. Reggiani**

Maraichage

La sagnette 81 440 Mondragon

■ **Gilberte Assemat**

Cailles et oeufs

Calmels 81 360 Montredon Labessonné

■ **Blandine Bouisset et Daniel Coutarel**

Farine de meule, Viande de vaches, veaux, agneaux

La Borie Maigre 81 360 Montredon Labessonné

■ **Séverine Cordière**

Miel

1 chemin des vignes 81 100 Castres

■ **Christine Louvel**

Confiture de fruits et de fleurs, gâteaux

Lébès 81360 Arifat



■ **Domaine de Vaissière - André et Marie Ange Vayssière**

Vins de Gaillac

2 rue Vaissiere 81 300 Busque

■ **L'Otypik - Florian Robalo**

Bière artisanale tarnaise

81330 Vabre

■ **Aurélien Assemat**

Coutelier, forgeron et article en cuir

Calmes 81 360 Montredon Labessonné

■ **Michel Donnadille**

Objets en bois et paniers

Bellegarde 81 360 Montredon Labessonné



■ **Daniel Corbière**

Jeux et Jouets en bois

16 chemin de Bézidelen 81 360 Montredon Labessonné



■ **L'atelier de Maryse - Maryse Cros Dufau**

Confection et couture

11 allée de Laylayé 81 360 Montredon Labessonné

■ **La Maison Melissande - Edwige Boraug Mazel**

Savons et cosmétiques

Le gris 81 360 Montredon Labessonné



Nous vous invitons donc à vous retrouver tous les dimanches matins sous la halle pour partager un moment de convivialité et découvrir le savoir faire et la qualité de nos producteurs locaux. Assurément vous en emporterez d'excellents souvenirs...

DROITS SACEM

© Prise en charge de la municipalité

Depuis octobre 2019, la municipalité de Montredon Labessonné prend en charge les droits SACEM des associations organisatrices de manifestations...

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la Mairie.

De magnifiques juments au concours 2019 !



Le concours parcours d'excellence du jeune équidé de travail s'est tenu le 7 septembre au haras. Pour la seconde année consécutive, cet endroit offre aux professionnels du cheval, un lieu idéal pour présenter leur jument au jury, mais aussi aux nombreux passionnés ou simples curieux un espace accueillant.

Le concours 2019 a vu un nombre constant d'animaux présentés puisque 15 juments ont pu montrer leurs plus beaux atouts le temps d'une matinée. Une autre particularité cette année porte sur les races de juments. En effet, les éleveurs présentent majoritairement des juments de trait de race breton ou comtois. Pour cette édition, une jument de race ardennais a concouru ainsi que deux jeunes juments de race percheron.

La matinée s'est achevée sous un soleil radieux, autour d'un verre de l'amitié qui a permis de remercier l'ensemble des partenaires et des éleveurs (accès plus pratique, carrière fermée...). 10 éleveurs ont participé à ce concours, 14 juments ont été présentées.



Classement du concours Modèles et Allures

Class.	Propriétaire	Cheval
FEMELLES DE 1 AN		
Trait comtois		
①	Yvette Loupiac (Souel)	Isabelle 6
Trait breton		
①	Patrice Bleys (St-Jean de Marcel)	Inès de Carbouere
Percheron		
①	Sylvain Lafon (Crespin)	Iris du Bouzet
①	Francis Cabot (Brens)	Ibissa d'Avaize
FEMELLES DE 2 AN		
Trait breton		
①	Nadège Angles (Fauch)	Héroïne de Marlac
FEMELLES DE 3 AN		
Trait breton		
①	Christian Bauguil (Carmaux)	Gamine 5
FEMELLES SUITÉES		
Trait comtois de 3 ans à 7 ans		
①	Yvette Loupiac (Souel)	Élégance 3
Trait comtois de 8 ans et plus		
①	Jacques Mouls (Viane)	Quenny 3
Ardennais		
①	Jacques Saisset (Lagrange)	Eclair d'Evigny
Trait breton		
①	Guy Camp (Vabre)	Udine 17
②	Michel Rigaud (Vindrac)	Ursule 29
③	Guy Camp (Vabre)	Sisie de la Glévade
④	Patrice Bleys (St-Jean de Marcel)	Urielle 114
⑤	Guy Camp (Vabre)	Etoile de la Glévade



© La cérémonie de Sainte Barbe

La Place du Foirail a accueilli le Samedi 19 janvier 2019 la Cérémonie de Sainte Barbe du Groupement Sud en présence de nombreuses personnalités au premier rang desquelles figuraient M. Jean-Michel MOUGARD, Préfet du Tarn, M. Thierry CARCENAC, Sénateur, M. Philippe FOLLIOT, député, le Colonel Christophe DULAUD, Directeur Départemental des Sapeurs-Pompiers du Tarn et M. Michel BENOIT, Président du Conseil d'Administration du SDIS.

Comme traditionnellement, cette cérémonie dirigée d'une main de maître par le Commandant Eric HEBERLE fut l'occasion de remettre officiellement leurs casques aux JSP et aux nouvelles recrues des différents Centre de Secours du Groupement ainsi que les grades et médailles aux promus et récipiendaires.



Mais la localisation de cette cérémonie à Montredon-Labessonnié se justifiait non pas par un mais par deux événements bien particuliers.

En effet, ce fut tout d'abord l'occasion d'assister à la passation de commandement du Centre de Secours de Montredon entre le Lieutenant Maurice HOULES et le Sergent-chef Christophe POIROT.

Un moment empreint de solennité et d'émotion pour ces deux hommes dont l'un, le Lieutenant HOULES quittait ses fonctions après 33 années de service dont 12 en qualité de Chef de Centre et l'autre, le Sergent-chef POIROT que rien ne prédestinait à cette fonction quand il est arrivé en 1996 de son Paris natal avec femme et enfants pour s'installer dans le village.

La cérémonie officielle achevée laissa ensuite place à un autre moment tout aussi émouvant sinon plus. En effet, le Sergent-chef POIROT avait souhaité que son premier acte en qualité de nouveau Chef de Centre soit de baptiser le Centre de Secours de Montredon.

C'est ainsi qu'en accord avec la famille, le SDIS et la municipalité, le Sergent-chef POIROT accompagné de M^{me} Annie AZEMA a eu l'immense honneur de dévoiler la plaque de baptême du Centre de Secours au nom du « Capitaine Claude AZEMA ».



En rendant ainsi hommage à cet homme qui fût Chef de Centre pendant 18 ans mais aussi celui qui l'a accueilli et intégré au sein de l'effectif du CIS MONTREDON, le Sergent-chef POIROT a voulu rendre hommage à tous les hommes et femmes qui ont fait l'histoire de ce Centre de Secours depuis sa création.

Après la séance photo qui s'en suivit, l'ensemble des participants étaient attendus à la Salle Polyvalente pour les discours officiels et remerciements, puis le vin d'honneur offert par la municipalité de Montredon et le cocktail-lunch organisé et offert par le SDIS. Pendant que les convives se régalaient dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le Sergent-chef POIROT monta en tribune et demanda au Lieutenant Maurice HOULES qui venait d'être nommé Capitaine de le rejoindre. Une dernière surprise l'attendait avant de prendre la retraite ! La présentation du Bouclier de Brennus amicalement prêté pour l'occasion par le Castres Olympique !



Et ce fût la ronde des photographes immortalisant en photo la ronde des invités, seuls ou en groupe devant ce Bouclier, qui acheva cette mémorable journée pour le Centre d'Incendie et de Secours de Montredon-Labessonnié !



La 10^e édition

Dimanche 13 octobre dernier, le Salon du Livre de la Montagne accueillait plus de 50 auteurs venus de toute l'Occitanie. Les lecteurs ont pu tout à loisir discuter avec les auteurs qui pour certains étaient de notre commune. Des sociétés savantes, des éditeurs régionaux mais aussi la prestigieuse Maison d'Édition parisienne Citadelles et Mazenod avaient fait le déplacement pour que cette manifestation littéraire soit la plus complète possible...

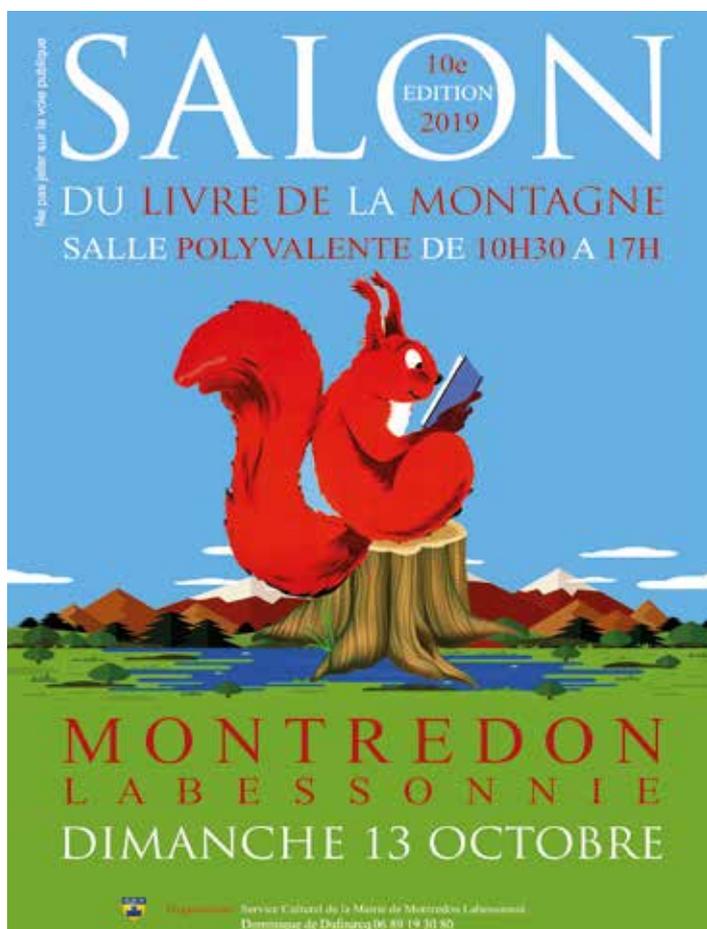
Le prix Guillaume de Nautonier a été remis par Eva Géraud, Conseillère Départementale et Présidente de la Commission Culture du Département, à Anne Waddington pour son thriller « La face sombre du magicien » et à Jean Gasc pour son ouvrage « Lilian Doire, une institutrice tarnaise ».



Les membres du jury : Myriam Durand, Virginie Bernou, Chantal Py et Muriel Batave Matton



Remise des prix avec Dominique de Dufourcq, Anne Waddington, Jean Gasc et Eva Géraud



Revue de presse de l'édition 2019 :

MONTREDON-LABESSONNIÉ

Les lauréats 2019 du Salon du livre de la montagne



Dominique Patte de Dufourcq, Anne Waddington, Jean Gasc et Eva Géraud. /Photo M.A.D

C'est en présence d'Eva Géraud, conseillère départementale du Tarn, et du maire Jean-Paul Chamayou que les prix récompensant un roman et un ouvrage documentaire ont été décernés lors de la 10^e édition du Salon du livre de la Montagne.

Il revenait à M. Patte de Dufourcq, adjoint en charge de la culture et créateur de cette manifestation, d'annoncer le verdict du jury réuni autour de lui. Un jury composé de Muriel Batave-Matton, Virginie Bernou, Myriam Durand, Max Assié et Dominique Patte de Dufourcq. Le prix du roman a été attribué à Anne Waddington pour « La face sombre du magicien »*, authentique thriller qui se dé-

roule sur 80 ans et dans l'Amérique des années 30, l'Allemagne nazie et dans la France d'aujourd'hui. Le livre documentaire a été remis à Jean Gasc pour « Lilian Doire, une institutrice tarnaise, poétesse, écrivain (1880-1961) »*. Présidente de la Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn (FSIT), dans cette biographie, Doria Auriol évoque avec passion la vie de cette femme discrète mais inspirée et déterminée qui publia 5 livres et écrivit jusqu'à sa mort dans des revues littéraires.

M.A.D

1. Editions : La Plume d'Alain
22 € Contact : anne.beatrice.auteur@gmail.com

2. Jean Gasc, 252 pages, 12 €

MONTREDON-LABESSONNIÉ

Salon du livre de la Montagne et prix littéraire

Le salon du livre de la Montagne se déroulera le 13 octobre, un rendez-vous incontournable de l'agenda culturel tarnais.

Avec une cinquantaine d'auteurs, six éditeurs, sept sociétés savantes, la 10ème édition de la manifestation organisée par la municipalité et Dominique Patte de Dufourcq, maire-adjoint en charge de la culture, ne dérogera pas à la règle.

« Notre salon a pour vocation d'amener le livre et la culture en milieu rural », précise Dominique Patte de Dufourcq. « C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les auteurs et les lecteurs, mais également transversal, entre les auteurs entre eux ».

Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, il sera procédé à la remise du prix Guillaume Le Nautonnier, avec deux ouvrages récompensés, série romans et série documentaires. Pour l'édition 2019, concourent les livres suivants :



Les membres du jury du prix Guillaume Le Nautonnier. [DR]

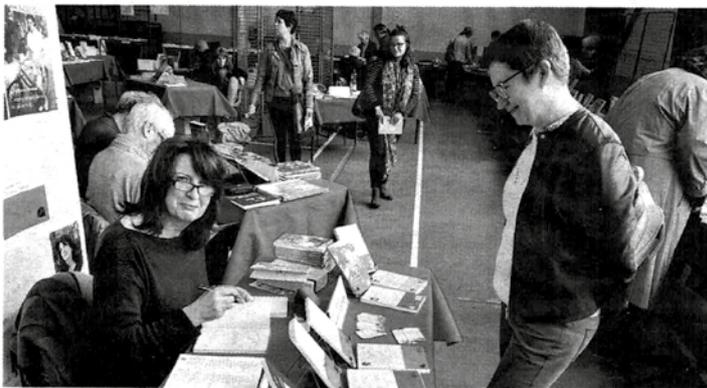
« Lorsque les écrits parlent » de Danielle Boissé, éditions Lucien Souny ; « Voyage en Terre Rouge » de Simon Brändli et Stéphanie Chaulot, éditions Yucca ; « Lilian Doire-Une institutrice tarnaise poétesse écrivain » de Jean Gasc, à compte d'auteur ; « Exspecto » de Dominique Vernier, éditions Edilivre ; « L'histoire extraordinaire de Juan Ibérico » de Claude Rannou, éditions TDO ; « La face sombre du magicien » d'Anne Haddington, éditions

La Plume d'Alain. Le jury qui décernera les deux prix Guillaume Le Nautonnier est présidé par Dominique Patte de Dufourcq et comprend l'historien Marc Assié, la romancière Muriel Batave-Matton les lectrices Virginie Bernou Myriam Durand et Chantal Py Plusieurs animations culturelles et ateliers de lecture seront proposés tout au long de la journée

M.A.

10^e édition du salon de la Montagne de Montredon-Labessonnié

Dimanche 13 octobre sera un rendez-vous culturel incontournable.



Muriel Batave-Matton, la célèbre romancière d'Occitanie. [DR]

Amener la culture et le livre en milieu rural, telle était, en 2010, la volonté de Dominique de Dufourcq, maire-adjoint de Montredon Labessonnié en charge de culture.

Pari réussi pour l'élu qui organisera, dimanche 13 octobre, la 10e édition du salon de la Montagne de Montredon-Labessonnié, à la salle polyvalente, de 10 h 30 à 17 h. Explications de Dominique de Dufourcq : « A l'origine, il n'y avait pas de salon du livre dans l'est du Tarn, raison pour laquelle j'ai souhaité que Montredon-Labessonnié, vaste territoire rural, participe aussi à ces échanges qui, au travers de la littérature, font le sel de la vie. » Le monsieur culture de la Montagne tarnaise se félicite de la présence d'un nombre croissant d'auteurs tarnais, mais également en provenance de

plusieurs départements d'Occitanie, pour cette manifestation qui est devenue aujourd'hui devenu un rendez-vous culturel départemental incontournable.

Un nombre croissant d'auteurs tarnais

« Notre salon se veut la vitrine de la littérature tarnaise et régionale. Tous les domaines du livre seront représentés, du roman à la bande dessinée, en passant par la nouvelle, la poésie, la littérature de jeunesse, l'histoire, le roman historique, la science-fiction. » souligne Dominique Patte de Dufourcq.

Seront notamment présents les romancières Muriel Batave-Matton et Anne Waddington, le romancier historique Bernard Mahoux, les historiens Max Assié, Jean Gasc et Catherine Refre, le cartophile Jean-Claude Souyri, l'ancien restaurateur Pierre Carayon, Florence Marco, Stéphanie Chaulot, Claude Rannou, Julie et Gérard Conton, Elisabeth Valéry, Michel Cals, Guy Caillens. Ainsi que éditions tarnaises, Edite Moi, Bleu Pastel, Yucca, Un Autre Reg'Art, Cordae La Talvera. Sans oublier les sociétés savantes : Société des Sciences Arts et Belles-Lettres du Tarn, Revue du Tarn, Société Culturelle du Pays Castrais, Centre de Recherche du Patrimoine de RieuMontagné, le Centre Occitan du Pays Castrais, Musée du Protestantisme. A 12 h, ce sera la remise des 3e prix Guillaume de Nautonnier qui récompensent un roman et un documentaire. « Notre salon est un lieu de rencontre et d'échange entre les auteurs et les lecteurs, mais également transversal, entre les auteurs entre eux », précise Dominique de Dufourcq.

M.A.

MONTREDON-LABESSONNIÉ

Trois auteurs locaux au Salon du livre



Jacques-Paul Pellet, Marie-Lou Curvalle et Dominique Vernier./Photos DDM, M.A.D.

Trois auteurs seront sans doute très sollicités lors du Salon du livre de la Montagne qui se tiendra le dimanche 13 octobre, de 10 h 30 à 17 heures, à la salle polyvalente. Car, comme en sport, on peut les qualifier de locaux de l'étape ! L'occasion pour un modeste village comme Montredon de s'enorgueillir d'abriter et d'inspirer trois romanciers aux styles et aux genres bien différents. Saluons tout d'abord le doyen, Jacques-Paul Pellet, 82 ans, alias Jacky. Ce Montredonnais écrit depuis son adolescence mais il a attendu l'âge vénérable de 82 ans pour publier ses premières nouvelles réunies dans un ouvrage intitulé « Contes et récits

de ma montagne ». L'auteur y rend un vibrant hommage aux Monts du Sidobre et de Lacagne et aux hommes qui en sont issus. Mélant tendresse et malice, au travers de dialogues vifs et savoureux et de descriptions alliant réalisme et poésie, il parvient à faire rire et à émouvoir le lecteur. Autre style de littérature avec Marie-Lou Curvalle, montredonnaise d'adoption. Cette ancienne institutrice passionnée de théâtre a tout d'abord écrit des pièces pour les enfants. Atteinte de la maladie de Charcot, privée de la parole, Marie-Lou décide de défier obstinément l'emprise sur son corps et de faire d'un malheur une oppor-

tunité ». Elle se lance dans la rédaction d'un premier roman, « La Grille mystérieuse », tome 1 de la trilogie « Léa et les garçons ». Basé sur les quatre accords Tolteques, ce récit de type fantastique raconte l'histoire du sauvetage d'un village contre des industriels mal intentionnés. Enfin, Dominique Vernier, le plus aguerri bien qu'il se nomme « l'écrivain du dimanche », déjà auteur de nouvelles, de biographies, de thrillers, revient avec un roman. « Le Saxophoniste » raconte les aventures et les aléas de la vie d'un groupe de rock dans les années « 70 » dans le Doubs, alliant réalité et fiction dans un style simple et rythmé.

M.-A. D.

MONTREDON-LABESSONNIÉ

Le Salon du livre fête ses 10 ans

Dimanche 13 octobre se déroulera la 10^e édition du Salon du livre de la montagne, de 10 h 30 à 17 heures, à la salle polyvalente. Dix ans déjà que cette modeste manifestation culturelle en milieu rural ne cesse de s'étoffer et s'enrichir. Pour ce 10^e anniversaire, le créateur du salon Dominique Patte de Dufourcq, adjoint à la culture, a le plaisir de recevoir plus de 70 exposants. De stand en stand, le lecteur visiteur pourra découvrir la diversité, l'originalité, la créativité des nombreux auteurs présents, autant d'occasions de rencontrer et d'échanger avec des femmes et des hommes menés par leur passion. Qu'ils soient romanciers, nouvellistes, historiens, biographes, essayistes ou scénaristes de BD, les écrivains aimeront ces rendez-vous avec leur lecteur. La seule façon pour un auteur de savoir comment le public, qui l'espère avoir séduit en



Le président du Département Christophe Ramond et Jacques Pellet, auteur local, lors de l'édition 2018. Photos M.A.D.

dévoiant son œuvre, reçoit ce livre sorti de son intimité, conçu le plus souvent dans la solitude. Autour de la littérature viennent se greffer beaucoup de métiers et de savoir-faire différents, là

encore le Salon du livre propose d'apprécier des maisons d'éditions, des relieurs, des illustrateurs, des associations culturelles et leurs revues. Parmi ces dernières : le musée du Protes-

tantisme, le Centre occitan del País castrès, la Revue du Tarn, la Société des arts et belles lettres du Tarn, le Centre de recherche de RieuMontagné, la Société culturelle du Pays castrais et, pour la première fois, l'entraide généalogique du Midi toulousain. Grande première aussi pour une prestigieuse maison parisienne d'éditions, Citadelles et Mezenod, spécialisée dans l'élaboration d'ouvrages d'arts qui présentera l'étendue, la qualité et la diversité de son catalogue de livres d'arts. Enfin, un salon du livre digne de ce nom se devait de décerner un prix littéraire. Pour la troisième année, c'est donc le prix Guillaume Le Nautonnier, en hommage à ce pasteur, géographe et astronome, du Roi IV Seigneur de Castel-franc, qui récompensera deux ouvrages : un littéraire et un documentaire.

M.-A. D.



© La semaine musicale montredonnaise

Deuxième édition de ce festival champêtre, cadet des festivals de musique classique en Occitanie.

Après une édition plébiscitée en 2018, c'est tout naturellement que l'équipe organisatrice a remis le couvert pour 2019 pour une seconde édition riche en découverte, toujours audacieuse et pertinente en choix de programmation... Version qui confirme les options de l'édition initiale (lieux de concerts choisis, programmation éclectique) en creusant en termes de propositions artistiques les voies de l'originalité et de l'inattendu.

De l'extra-ordinaire, au cœur de la ruralité....



Le Quatuor Zahir



Le Quatuor Cobalt



17 Juillet
Temple de Montredon
Récital de piano
Vincent Martinet

18 Juillet
Chapelle de Ruffis
Quatuor à cordes
Cobalt

19 Juillet
Eglise des Fournials
Quatuor de saxophones
Zahir

CONTACT
06 89 19 30 80
www.facebook.com/
www.montredonnaise.com
Entrée libre
20H30

SEM AINE MUSICALE
MONTREDONNAISE
17 18 19
JUILLET 2019

MONTREDON LABESSONNIE
TARN

Service culturel Mairie de Montredon - Labessonnie - ASPER - Ne pas jeter sur la voie publique.



Vincent Martinet



Vincent Martinet, Sybil Nouguier et Dominique de Dufourcq

17 JUILLET
TEMPLE DE MONTREDON
VINCENT
MARTINET

20H30

PROGRAMME

J.S BACH : 2ème Suite Française
W. A. MOZART : Sonate n° 8
J. BRAHMS : Pièces opus 119
C. DEBUSSY : Images

Le pianiste Vincent Martinet étudie actuellement au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Parallèlement à ses études de piano, il suit un cursus de musique de chambre au sein de plusieurs formations (quintette, trio, sonate), d'harmonie, d'analyse et d'Histoire de l'art. Il reçoit les conseils d'éminents professeurs tels Denis Pascal, Emmanuel Strosser, Christian Ivaldi, Pascal Amoyel, Jean-Claude Penneret... Il a obtenu en 2017 et en 2019 le grand prix d'interprétation du Concours International de piano d'Île de France, ainsi que le Concours Marinaro en région Occitanie.



18 JUILLET
CHAPELLE DE RUFFIS
QUATUOR A CORDES
COBALT

20H30

PROGRAMME

"Rêveries"
J. HAYDN : Quatuor à cordes Op. 20 n°2
M. RAVEL : Quatuor à cordes Op. 35
Lecture de poèmes divers

Qui n'a jamais rêvé ? Qui ne s'est pas retrouvé le temps d'un songe dans un univers fantastique de châteaux colorés ? Entre les mains de nos quatre musiciens, venez à la découverte de deux grands univers musicaux que sont les œuvres d'Haydn et de Ravel. Laissez vous embarquer dans un voyage de sons et de poésies qui débute dans la chambre du prince Esterházy à Vienne où l'on savoure les délices de la musique à la fois pétillante et intense de Joseph Haydn, le père du quatuor à cordes. Fermez les yeux de nouveau et vous voilà transportés dans une peinture impressionniste avec la musique colorée de Ravel. A travers les quatre mouvements de son quatuor, voyagez dans un tableau où se succèdent paysages aquatiques, danse aux accents jazz, lyrisme fantastique et chevauchée tempétueuse !



19 JUILLET
EGLISE DES FOURNIALS
QUATUOR DE SAXOPHONES
ZAHIR

20H30

PROGRAMME

"Un Américain à Paris"
A. DVORAK : Quatuor à cordes n°12
en Fa majeur, Op. 96 "Quatuor Américain"
G. GERSHWIN : Trois Préludes
S. BARBER : Quatuor à cordes en si mineur Op. 11
L. BERNSTEIN : West Side Story

"Ce quatuor de saxophones écarte tous ses concurrents par son audace, la liberté du geste, une virtuosité naturelle et souple, sa ligne artistique, ses lumineux engagements... La couleur et la sonorité ronde et envoûtante subjuguent. Superbe complexité sonore du début à la fin." **Classique News** Née en 2015, cette jeune formation se produit déjà dans de nombreux festivals, en France et dans le monde mais c'est en 2017 que le Quatuor Zahir se distingue en remportant le 9ème Concours International de Musique de chambre d'Osaka (Japon), acquérant ainsi une reconnaissance sur la scène internationale.



Revue de presse de l'édition 2019 :

MONTREDON-LABESSONNIÉ

Grand succès de la Semaine musicale montredonnaise

Un public très nombreux est venu assister aux remarquables concerts des artistes invités par la municipalité dans le cadre de la Semaine musicale montredonnaise. Le récital d'ouverture a permis d'entendre, au temple de Montredon, Vincent Martinet, jeune et expérimenté pianiste issu du prestigieux Conservatoire supérieur de Paris, lors d'un programme d'une redoutable exigence autour de Bach, Mozart, Brahms et Debussy. D'emblée conquis, le public goûtait avec délice la musicalité hors du commun de ce musicien à l'empreinte artistique déjà très personnelle. Les trois rappels ont dévoilé une virtuosité flamboyante dans l'interprétation d'œuvres de Chopin. Vincent Martinet a marqué les esprits et les cœurs. L'original concert poésie organisé à Notre-Dame de Ruffis a présenté le quatuor à cordes Cobalt, venu de Montréal où il a été fondé et réside. Autour des chefs-d'œuvre de Haydn et Ravel, les quatre musiciens ont déclamé avec talent de somptueux textes de poètes français et canadiens, incitant le public à la rêverie et aux images en musique. Finesse mélancolique et éner-

gie solaire ont alterné au son des archets virevoltants de ces artistes passionnés d'une humilité rare. Le concert de clôture, représenté par le parrain de l'édition 2019 du festival, le Quatuor Zahir, a élevé les âmes, en l'église des Fournials, vers l'idée de perfection, tant la qualité de son, la précision jusqu'aux dernières résonances, la musicalité pénétrante, parfois poignante des quatre saxophonistes ont marqué le public autour d'un programme américain savamment construit, alternant rythmes follement dansants et mélodies bouleversantes, en a témoigné leur interprétation du célèbre « Adagio » de Samuel Barber. Un tango de Thierry Escaich, en bis et une apaisante pièce de Ravel ont achevé un concert d'une exceptionnelle qualité, à la hauteur de la renommée internationale de ce quatuor. Créée l'an passé par Dominique de Dufourcq, maire adjoint à la culture, et Sybil Nouguier, directrice artistique, la Semaine musicale montredonnaise a vibré durant trois soirées inoubliables pour le public venu parfois de loin et reparti sous les étoiles avec le sourire...

Semaine musicale : deuxième

MONTREDON-LABESSONNIÉ/FESTIVAL

Le cadet des festivals de musique classique d'Occitanie, du 17 au 19 juillet, s'annonce riche en découvertes pour sa seconde édition dans trois lieux différents.

Mercredi 17 juillet, au Temple

La semaine musicale débute ce mercredi 17 juillet par le concert de Vincent Martinet, étudiant au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Parallèlement à ses études de piano, il suit un cursus de musique de chambre au sein de plusieurs formations (quintette, trio, sonate), d'harmonie, d'analyse et d'Histoire de l'art.

Il reçoit les conseils d'éminents professeurs tels Denis Pascal, Emmanuel Strosser, Christian Ivaldi, Jeff Cohen, Pascal Amoyel, Jean-Claude Penneret... En 2017 et 2019, il obtient le grand prix d'interprétation du Concours International de piano d'Île de France, ainsi que celui du Concours Marinaro en région Occitanie. A découvrir au Temple, à 20 h 30.

Judi 18 juillet, chapelle de Ruffis

Direction la Chapelle de Ruffis pour s'envoler avec le quatuor à Cordes, Cobalt, le 18 juillet, toujours à 20 h 30 pour un voyage à travers les œuvres d'Haydn et de Ravel. Un voyage de sons et de poésies

qui débute dans la chambre du prince Esterházy à Vienne où l'on savoure les délices de la musique à la fois pétillante et intense de Joseph Haydn, le père du quatuor à cordes. Le spectateur se retrouvera transporté dans une peinture impressionniste avec la musique colorée de Ravel. A travers les quatre mouvements de ce quatuor, se succèdent paysages aquatiques, danse aux accents jazz, lyrisme fantastique et chevauchée tempétueuse.

Vendredi 19 juillet, église de Fournials

Enfin, le quatuor de saxophones, Zahir clôturera l'évènement. Née en 2015, cette jeune formation se produit

déjà dans de nombreux festivals, en France et dans le monde mais se distingue en remportant le 9e Concours international de musique de chambre d'Osaka (Japon), acquérant ainsi une reconnaissance sur la scène internationale. Ce programme vous donnera l'occasion d'entendre notamment le magnifique Adagio de Samuel Barber (maintes fois utilisé au cinéma), tire de son quatuor à cordes. Il vous proposera également un medley original des comédies musicales les plus célèbres de l'histoire... À l'église des Fournials, le 19 juillet à 20 h 30. <https://www.facebook.com/semainemusicalementredonnaise>. ■



© 16 octobre 1914 : UN HÔPITAL À MONTREDON

Dans le désastre, le désarroi de ces premiers mois de guerre en 1914, les Hôpitaux Militaires et Complémentaires saturés, ne peuvent recevoir les soldats blessés et malades de retour du Front.



Le Commandement Militaire se trouve alors dans l'obligation de trouver de nouvelles structures d'accueil partout où cela sera possible.

Dans les villes comme dans les villages, les bénévoles sont mis à contribution et s'organisent pour recevoir et rétablir les combattants blessés.

A Montredon, à l'initiative de Madame Marie-Louise Curty, épouse de Monsieur Castelneau, notable du village et avec le concours des autorités religieuses, fut créée une structure hospitalière dénommée : **annexe n°8 de l'hôpital auxiliaire de Castres**.

Située dans les locaux de « l'Ecole Libre de Garçons », route de Réalmont, les blessés jouissaient d'un séjour calme et confortable agrémenté d'une cour ombragée permettant et facilitant les sorties des blessés.



Cet Hôpital comprenait 25 lits. Madame Castelneau avait rassemblé autour d'elle, le Médecin, les Infirmières ainsi que toutes les bonnes volontés Montredonnaises qui se sont dévouées et dépensées sans compter par leur présence continue pour prodiguer les soins, écouter, rassurer, reconforter, consoler tous ces Hommes de tous âges, blessés et éloignés de leur famille.

Cette organisation a fonctionné du 16 octobre 1914 au 15 Décembre 1915, date de fermeture de cet hôpital.

Histoire de l'école

Cette « Ecole Libre de Garçons », abritant l'hôpital en 1914 a été fondée en 1885 par les Frères des Ecoles Chrétiennes jusqu'en 1950 dans la maison construite par le Comte Gabriel de Solages.



Son histoire et son développement sont indissociables de l'Ecole Libre des Filles créée en 1863 par la famille de Monsieur de Bernis, sise route de Réalmont et dirigée par des Religieuses jusqu'en 1905.

A ce jour, avec des Directeurs laïcs, ces deux Ecoles ont été regroupées sous le nom d'**école privée Sainte-Thérèse** mais scindées en deux : école des petits et école des grands, sous la direction, depuis 2013, de Madame Juliette Didier Fabre succédant à Monsieur Dominique Périllous, directeur durant 37 ans !!



Pour clôturer les commémorations du Centenaire de la guerre 1914-1918, les membres du Souvenir Français et ceux de la FNACA ont souhaité dévoiler une plaque de Mémoire sur les murs de l'Ecole le **11 novembre à 10h30**.



Pour concrétiser d'une part, l'hommage à ces soldats blessés, soignés dans cet Hôpital, connus des villageois, et, d'autre part la reconnaissance aux Bénévoles Montredonnais, hommes et Femmes, qui ont permis, par leur volonté et leur abnégation, de faire œuvre utile pour le Pays... pour imaginer, visualiser l'organisation, les moyens techniques et les traitements pendant la guerre en France, une exposition, aimablement prêtée par le Militarial de Boissezon, intitulée : **Le poste de secours pendant la première guerre mondiale**, a été inaugurée le samedi 9 novembre à 14h à la salle de la Mairie. Elle a été complétée par un panneau de photos commentées concernant NOTRE hôpital.



Et pour concevoir de façon générale et sur le plan national la prise en charge des soldats blessés, Monsieur Jean-Claude Planes, membre du Militarial de Boissezon, a animé une conférence sur le thème : **Le service de santé 14-18 - Parcours des soldats blessés**, qui s'est déroulée le samedi 9 Novembre à 16h00 à la salle de Cinéma.

Le parcours constitué par l'exposition et la conférence évoquaient la souffrance des soldats arrivant de l'enfer des combats, mais aussi leurs départs, soignés, ragaillardis, suprême récompense pour les Bénévoles qui, malgré tout, ont assumé le fonctionnement de cet Hôpital au cœur du village.

Nous, Montredonnais de 2019, pouvons exprimer avec force à nos glorieux Poilus comme à nos valeureux Bénévoles notre fierté et notre immense gratitude, ainsi résumée par la devise du Souvenir Français : « A nous le souvenir , à eux l'immortalité ».



☉ Un été de travaux pour préparer la rentrée

Rentrée scolaire sans nuage pour 182 élèves dans nos 3 écoles maternelles et élémentaires, répartis en 8 classes. Effectif en légère baisse par rapport à la rentrée précédente.

Tout s'est bien déroulé pour ce premier jour. Élèves, enseignantes et familles ont retrouvé leurs marques et leurs habitudes.

La visite de la municipalité a été l'occasion de rencontrer M^{me} EBERWEIN, inspectrice de l'Éducation Nationale, accompagnée de deux conseillers pédagogiques de la circonscription.

Rencontre fructueuse ; inspectrice agréablement surprise de l'environnement dans lequel nos institutrices enseignent, mais aussi par l'effort de la municipalité pour son engagement dans de nombreux travaux, tant à l'école de La Sigourre qu'à celle des Fournials.

La période estivale a été mise à profit pour réaliser des travaux. Ces travaux ont été subventionnés dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux).

Les effectifs

■ La Sigourre : 77 élèves.

La Directrice M^{me} Edith HÉRAIL accueillera 31 petits écoliers en maternelle. En primaire, 19 élèves (CP et CE1) seront dans la classe de M^{me} Ghislaine CABROL et 26 élèves dans celle de M^{me} Camille PAYRASTRE (CE2, CM1 et CM2). Enseignant remplaçant M. DEVEAUX

■ Les Fournials : 40 élèves.

La Directrice M^{me} Valérie FONDEVILLE accueillera 20 élèves (CP, CE1 et CE2) et M^{me} Fanchon MONTHEILLET avec 20 élèves (CM1 et CM2).

■ Ecole Privée Sainte-Thérèse : 65 élèves.

La Directrice M^{me} DIDIER-FABRE reçoit cette année 26 élèves (TPS, PS, MS, GS et CP) ; M^{me} Angélique BARNETO aura en charge 15 écoliers (CE1 et CE2) tandis que M^{me} Aurore MESSAGER enseignera à 24 CM1 et CM2.



Les réalisations

■ Mise aux normes sécurité et accessibilité du préau couvert pour 3855€ TTC (école de La Sigourre).



■ Installation de dispositif concourant à la sécurité des écoles (La Sigourre et Les Fournials) : surveillance par vidéo et ouvertures des portails par badges pour un coût de 30077€ TTC.



■ Réalisation d'une clôture avec des panneaux rigides à l'école des Fournials pour 1317€ TTC.

■ Mais également le renouvellement du parc informatique de La Sigourre : achat de trois tours et d'un ordinateur portable pour la Directrice.

© Chronologie des travaux

En octobre 2018 Monsieur le Maire était convoqué à une réunion à la préfecture du Tarn pour être informé que des mesures allaient être prises à l'encontre du barrage de BEZAN.



En effet le barrage de BEZAN était connu des services préfectoraux mais aucun dossier n'avait été constitué sur cet ouvrage depuis sa construction en 1936. Les dits services ne possédait aucun élément permettant de connaître la capacité du système d'évacuation des crues, aucun documents n'attestant du dimensionnement et de la stabilité de l'ouvrage, ni la composition ou l'état des matériaux le constituant, absence de système d'auscultation du barrage et de suivi de l'auscultation du barrage, état du parement amont de l'ouvrage, incertitudes sur l'état du système de drainage interne du barrage, présence d'une passerelle surplombant le déversoir susceptible de générer des embâcles, présence immédiate d'une végétation arborée incompatible avec ce type d'ouvrage.

Un arrêté préfectoral a donc été pris le 11 décembre 2018 nous indiquant que barrage de BEZAN était classé en catégorie Cet arrêté nous obligeait à baisser immédiatement le niveau de 5 mètres et d'effectuer un certain nombre de travaux.

Afin de répondre à ces impératifs nous avons contacté un bureau d'étude spécialisé dans ce genre de travail.

Après l'abaissement du niveau de l'eau du barrage une pêche de sauvegarde a été effectuée par la Fédération de Pêche du Tarn au printemps suivie d'une deuxième après l'été.



Un relevé topographique du barrage et ces alentours immédiats à été fait. Le bureau d'étude I.S.L a donc établi un cahier des charges des travaux à effectuer selon les prescriptions de la préfecture.

Nous avons donc lancé un marché public pour la réalisation de l'étude de l'ouvrage et des travaux prescrits, le bureau d'étude ayant par ailleurs chiffré le montant de marché à environ 75 000€.

Deux entreprises ont répondues à l'offre à savoir :

- NGE FONDATION pour 93 670,50€
- HYDROKARST pour 121 141€

Des travaux en option étaient demandés à savoir :

- NGE FONDATION pour 88 460,40€
- HYDROKARTS pour 107 160€

Devant ces prix totalement en dehors de nos prévisions budgétaires nous avons décidé de déclarer ce premier marché désert et d'en convoquer un nouveau pour début octobre 2019.

Cette fois ci nous avons reçu trois offres à savoir :

- NGE FONDATION pour 92 400€ et options pour 88 460,40€
- STAM pour 73 831,80€ et options pour 39 834€
- EIFFAGE pour 60.566,40€ et options pour 23.346€

C'est donc l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue par la commission d'appel d'offre après consultation du bureau d'étude. Il est à noter que cette entreprise doit sous traiter une part des travaux de terrassement avec une entreprise locale l'entreprise ALIBERT.

Après autorisation des services préfectoraux le barrage a été vidangé globalement. **Les travaux doivent débuter le 12 novembre et finaliser avant Noel.**

Nous formulons le vœu que d'autres travaux ne soit pas nécessaires et que puissions remettre en eau BEZAN pour le plus grand plaisir de tous.



☉ De gros efforts de la commune

Cette année encore un très gros effort a été consenti par la commune en matière de travaux et d'investissement. Les sommes engagées pour l'exercice sont de plus de 430 000€

Comme toujours le budget consacré à la voirie est l'un des plus important du fait de l'étendue géographique de notre commune et sa configuration. Les sommes engagées sont de 124 000€ pour ce poste.



Les travaux relatifs à l'emménagement du MOULIN de LAFARGUE touchent à leur fin. Ils devraient être terminés début décembre pour un total de 123 000€



Cette année nous avons fait l'effort de doter les services municipaux de nouveaux matériels afin d'en augmenter l'efficacité. Nous avons donc fait l'acquisition d'un petit tracteur, d'une balayeuse, d'une tondeuse tractée, de désherbeurs thermiques etc.....



Une salle de réunion a été construite au stade de l'OURTAL, si la main d'œuvre a été fournie par les utilisateurs sportifs les matériaux et frais d'études en découlant ont été financés par la commune.

Nous avons dû faire face aux frais découlant de l'arrêté préfectoral nous obligeant à faire un diagnostic du barrage de BEZAN. Un bureau d'étude a été engagé, un marché public a été lancé et les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année.



Une maison en ruine qui avait été acquise par la mairie a été démolie rue des TISSERANS et l'emplacement sert de parking aux riverains.



La toiture de l'église de BOUYROL est en cours de réfection et des poutres abimées vont être changées à celle de BLAUCAU.



Il a été mis en conformité plus de 70 points lumineux sur la commune.



Les écoles tant de FOURNIAL de la SIGOURRE ont fait l'objet d'installation de normes de sécurité et des matériels adéquats.

Le stade de l'OURTAL est l'objet de travaux conséquents qui consiste à la mise en place d'un nouveau terrain d'entraînement.



En plus de tous ses travaux d'une certaine importance tout au long de l'exercice les travaux d'entretien des bâtiments et biens communaux ont été assurés par les services municipaux ou les artisans locaux.

En permanence nous devons remettre aux normes les équipements, et les changer ou les entretenir.

◎ Bienvenue à...

Clément ALBENGE, Maël CAMP, Alya CARAYON, Gothier DEMARIA VERSTIGGEL, Enzo DOUCET VÉRITÉ, Louise GERMAIN, Maelys LAMBEAU, Diego MANCINI, Alicia NUNES, Robin ROSSIGNOL, Lynn STRICHER et Raphaël GALINIER

◎ Tous nos vœux de bonheur à...

Jessica AMBARD et Romain VERNIER, Bénédicte BASSET et Brayon WOLEK, Laurine CARRASCOSA et Benoît AURIOL, Marilyne DA COSTA et Sébastien ZAMPARUTTI, Béatrice DÉBORDES et Benoît GAUBERT, Marion NOBLET et Yohann HAMELIN, Edith NYINDONG et Serge FABRE, Helena POLDERVAART et Noël LASSALLE, Stéphanie SEMELIS et Damien SANCHEZ.

VIE PRATIQUE

◎ Contacts

Mairie de Montredon-Labessonnié

Tél. 05 63 75 14 18 - Fax 05 63 75 18 11

www.montredon-labessonnie.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermé le mercredi après-midi.

■ Permanences

Le Maire

Le lundi de 10h à 12h.

Le Conseiller Départemental

2^e lundi de chaque mois de 10h30 à 12h.

Le Député

Tous les trimestres, consultez le site :

www.philippe.folliot.com

La Communauté de Communes Centre Tarn

Présence d'un agent polyvalent de l'intercommunalité aux heures d'ouvertures de l'Office de Tourisme, la Médiathèque et le Relais des Services Administratifs.

La Mutuelle Sociale Agricole

2^e lundi de chaque mois de 9h à 12h.

L'Assistante Sociale

Le mardi matin de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous au 05 63 48 17 20.

La Mission Locale (Aide à l'emploi)

2^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h (sur rendez-vous).

◎ Ils nous ont quittés...

Lucette BIEYSSE veuve CALVA YRAC-BRUNIQUEL, Magdelaine BROWN de COLSTOUN veuve D'OLIER, Albert CALMET, Thérèse CAUBEL veuve MARTY, Yvonne GAU veuve BOYER, René JULIEN, Dominique LAMOUREUX, René LOUBET, Michel MARA V AL, Louisa MOLINIE épouse CARA YON, Alain MORIN, Janine OUILHOU veuve AZEMA, Angelo PASQUALOTTO, Michel PENNARUN, Denise POHU veuve MARTIN, Gaston RAMADE, Monique RICHER veuve PAILLÈS, Paul SÉVÉNÉRY, Albert TIREFORT, Nelly WAGNON épouse SANCERNI, Jenny XHIGNESSE veuve LACROIX.

Ainsi que...

Doria ARMENGAUD « Labessonnié », Maria AUGÉ « Labessonnié », Maurice BARTHE « Labessonnié », Marguerite BOUSQUET « Lavour », André CAL VET « Lavour », Léonie CAL VET « Montréal », Claude CHAVEROUX « Labessonnié », Guy COMBES « Labessonnié », Elie CORBIERE « Paulhe », Augustine CRANSAC « Labessonnié », Jacqueline FABRE « Bellegarde », Marcel GANTET « Labessonnié », Isabelle HARO « Lafenasse », Georgette LOUBET « La Coutounié », Christian MÉZAN « Labessonnié », Yves PERILHOU « Brescou », Irénée ZELMIRE « Le Plégadou ».

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

◎ Ce qui va changer

■ **Ce qui ne change pas** : il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription est automatique pour les personnes atteignant l'âge de 18 ans. Par contre, après un déménagement et/ou une radiation des listes d'une autre commune, la procédure d'inscription est volontaire et le citoyen doit faire la démarche auprès de la commune de son domicile.

■ **Ce qui change pour ces élections** : l'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 (la date du 31 décembre de l'année précédant le scrutin n'est plus impérative).

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire unique dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.